



Osez vous faire remplacer :



Stéphane MINGUET - Président du Service de Remplacement Gers
(Photo Chambre d'Agriculture du Gers)

Le Service de Remplacement est une identité reconnue, une organisation originale avec des ambitions affirmées autour de valeurs communes : la solidarité et la mutualisation, la qualité de prestation, le respect et le développement des personnes.

Notre mission : remplacer chaque agricultrice et chaque agriculteur pour chacune de leurs absences. Nous plaçons résolument l'agriculteur au centre de notre démarche. Notre modèle de développement doit conforter l'engagement des femmes et des hommes qui font le pari de vivre de l'agriculture et qui s'engagent pour une agriculture.

Ce modèle de développement sur lequel nous nous engageons doit s'appuyer sur nos valeurs et nos forces, construites pas à pas au cours de notre histoire : notre maillage territorial fort, notre notoriété, notre proximité, notre réactivité, pour ne citer que celles-là.

Nos valeurs et nos forces doivent être mobilisées au service d'une réponse globale, personnalisée et évolutive, qui répond qualitativement aux besoins de chaque agriculteur pris individuellement.

Le mot du président

Nous nous engageons à créer une offre différenciée, adaptée à la création de valeur ajoutée pour nos adhérents, dans une démarche qualité affichée et accessible, outil de management, de progrès et de motivation.

Nous sommes aux côtés des agricultrices et des agriculteurs chaque jour de l'année :

- **Maladie, accident :** parce que cela n'arrive pas qu'aux autres
- **Congé de naissance ou d'adoption :** pour vivre sereinement sa maternité
- **Congé paternité :** pour s'occuper de son enfant à sa naissance ou son adoption
- **Vacances, loisirs, temps libre :** pour que tous puissent en bénéficier
- **Formation professionnelle :** pour assurer sa promotion et celle de la profession
- **Développement agricole, mandats :** pour des responsables engagés

Remplacement info

Les Services de Remplacement se dotent d'un nouveau logo :

• Le cartouche vert établit le cadre de travail, reflet du sérieux de l'entité.

• Le « bonhomme » met l'accent sur la dimension humaine de l'organisation

• Les deux sillons symbolisent le monde agricole et la propension à travailler ensemble

• Les éléments qui sortent du cadre soulignent le dynamisme et l'ouverture de l'ensemble du réseau

• Un code couleurs qui marque l'appartenance au

monde agricole, responsable et durable

• Les trois verbes d'action (S'engager - consolider - cultiver) révèlent les promesses de l'association, la force de l'esprit social et le lien vers le monde agricole. Ces trois verbes d'actions reflètent le bon fonctionnement d'une mécanique efficace et compétente répondant aux attentes des agricultrices.



Le crédit d'impôt congés est reconduit pour 3 ans

Le Service de Remplacement France a rencontré au début de l'été, la conseillère aux affaires sociales du Cabinet du Ministre de l'Agriculture pour évoquer plusieurs sujets, notamment le renouvellement du crédit d'impôt congés qui prend théoriquement fin le 31 décembre 2016.

A l'issue de cette réunion, le crédit d'impôt est prolongé jusqu'au 31 décembre 2019. Il y a également transparence sur les GAEC avec 14 jours de crédit d'impôt par associé.

Crédit d'impôt

FORMATION Formation au « gavage » pour les agents de remplacement

Cette fin d'année, le Service de Remplacement avec l'aide de la Chambre d'Agriculture, Vivadour et les Délices d'Auzan a mis en place auprès de quelques producteurs, une formation gavage.

L'objectif de cette formation sur

les exploitations est de faire découvrir à nos agents de remplacement ce métier pour pouvoir intervenir sur cette production.

Pour l'instant, 3 salariés ont été formés sur du gavage traditionnel et 1 en gavage à la pâté.

Formation pour les chefs d'exploitation : «professionnaliser ses relations»

Une deuxième session de formation a été réalisée par un groupe de 8 agriculteurs sur le management d'un salarié. Elle est destinée aux agriculteurs souhaitant anticiper et préparer la venue d'un salarié. Elle permet de prendre conscience de l'importance de la préparation des consignes

La première journée fut remplie d'échanges, d'analyses des situations de remplacement, la transmission et prise des consignes de travail à réaliser.



des chefs d'exploitation témoignent

Entretien avec Philippe Planté, agriculteur et chef de centre de la caserne de Fourcès

Philippe Planté possède une exploitation avec 60 mètres blondes d'aquaine, 23 ha de vigne et 70 ha de SAU. Après 14 années de salariat agricole, il a repris et agrandi l'exploitation familiale, en 2007.

A l'heure actuelle, Philippe emploie un salarié à temps plein ainsi que des saisonniers pour les travaux viticoles.



En février 2014, après plusieurs événements sur le centre, je suis passé chef de centre. Également en double affectation au centre de secours de Montréal depuis 2012 et formateur incendie depuis 2016.

Quel est le rôle du chef de centre ? « Je m'occupe du fonctionnement du centre, de l'encadrement des pompiers. Je gère la partie opérationnelle comme la disponibilité des véhicules et leurs états. J'ai également à charge la formation des pompiers, à veiller à leur bon état physique, psychologique et social. Je suis moins dans l'intervention.

Concernant, mon rôle de chef de centre, je passe tous les jours à la caserne au moins pour relever les maills et divers documents administratifs car j'ai la chance d'habiter en face celle-ci. J'ai également une formation d'une journée par an et diverses réunions tout au long de l'année. »

Comment s'organise les interventions ? « En 10 ans, le taux d'intervention sur notre secteur a doublé passant de 30 à 60. Cette augmentation est due au vieillissement de la population et au maintien à domicile des personnes âgées. Nous réalisons maintenant 75% de secours à la personne.

Depuis 2012, chaque pompier complète un planning avec ses disponibilités et indisponibilités, lors d'une alerte, sont appelés uniquement les pompiers disponibles. S'il en manque, d'autres centres sont appelés en renfort.

A Fourcès, nous avons 14 pompiers dont 50 % de chefs d'exploitation. Depuis le 30 janvier 2016, nous avons mis en place, avec le service volontariat du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

un plan de recrutement avec l'organisation de réunion grand public, avec les collectivités ainsi que la distribution de flyer... En effet, pour une meilleure gestion du centre, il nous faudrait 4 pompiers volontaires supplémentaires. »

Pourquoi la convention entre le SDIS et le Service de Remplacement est-elle importante ?

« On observe que lorsque un centre a des agriculteurs pompiers volontaires, la disponibilité d'intervention en journée est assurée plus facilement. »

Le principe de cette convention est bien. Il faut que les agriculteurs s'en servent. C'est une bonne avancée dans un département aussi rural que le nôtre. Cela permettrait de pallier au problème d'effectif en recrutant de nouveaux pompiers.

Comment je l'ai dit plus haut, en tant que chef de centre, on doit organiser les formations. Souvent comme excuse on entend le fait que le travail ne va pas se faire pendant qu'ils sont en formation. Maintenant, un salarié peut venir faire le travail à la place de l'exploitant pendant la formation ou dans les 3 mois qui suivent celle-ci.

Dans mon centre, j'ai expliqué à mes pompiers le principe du remplacement et la gratuité de celui-ci pendant la formation. »

Depuis quand êtes-vous adhérent ? « Lorsque j'ai eu ma fille en 2014, j'ai pris mes 11 jours de congé paternité. Pour ce premier remplacement, j'ai fait appel à un de mes amis qui était au chômage. Il s'est occupé des cultures.

En 2015, après l'association avec mon père, j'ai pris 1 semaine de vacances et j'ai utilisé le motif congé. Afin de préparer mon remplacement, j'ai pris l'agent 1 journée avant pour lui expliquer le fonctionnement de mon exploitation et lui donner les consignes surtout au niveau de l'élevage. Je suis parti l'esprit tranquille, il y a eu aucun souci. Le salarié m'a téléphoné une fois au bout de 3 jours pour me rassurer. »

Comment se sont passés vos remplacements ? « J'ai utilisé pour la première fois le Service de Remplacement pour un congé paternité en décembre 2015. Puis début janvier, j'ai eu un accident et ensuite mon père a été malade.

Lors de mes divers remplacements, j'ai eu plusieurs salariés. C'est parfois embêtant de changer de salariés mais j'ai été satisfait de tous.

Lors de la venue d'un agent de remplacement, j'organise la vieille la journée et les tâches de la semaine. On fait également le point à midi car nous mangeons tous ensemble.

Lors des divers remplacements, les agents ont effectué les travaux suivants : travail du sol, soins aux animaux, plumer les canards... Chez nous, la priorité c'est s'occuper des animaux quelque soit le motif de remplacement.

Je n'ai pas de souci pour déléguer les travaux car, pour moi, le salarié doit faire le travail de celui qui est absent sinon cela ne sert à rien. J'ai confiance en eux.

Heureusement que ce service existe même si on préfère éviter de le prendre pour de la maladie ou accident. »

Comment et pourquoi êtes vous devenu pompier volontaire ?

« En 2003, j'avais 31 ans, le chef de centre de l'époque est venu me voir pour savoir si je ne voulais pas devenir pompier volontaire. Étant trop occupé par le rugby et n'ayant personne dans ma famille qui était pompier, je n'y avais jamais songé. Je suis donc devenu pompier volontaire cette année là.

Jérôme Ponsin est en GAEC avec son père et son frère depuis le 1^{er} janvier 2016.

« Je me suis installé en 2007 et mon frère Pierre cette année. Nous avons une exploitation avec 145 ha de SAU, 80 mètres blonde d'aquaine et 1500 canards par an en gavage en vente à la ferme. Mon frère Pierre s'occupe plus particulièrement du gavage. »

Comment se sont passés vos remplacements ? « J'ai utilisé pour la première fois le Service de Remplacement pour un congé paternité en décembre 2015. Puis début janvier, j'ai eu un accident et ensuite mon père a été malade.

Lors de mes divers remplacements, j'ai eu plusieurs salariés. C'est parfois embêtant de changer de salariés mais j'ai été satisfait de tous.

Lors de la venue d'un agent de remplacement, j'organise la vieille la journée et les tâches de la semaine. On fait également le point à midi car nous mangeons tous ensemble.

Lors des divers remplacements, les agents ont effectué les travaux suivants : travail du sol, soins aux animaux, plumer les canards... Chez nous, la priorité c'est s'occuper des animaux quelque soit le motif de remplacement.

Je n'ai pas de souci pour déléguer les travaux car, pour moi, le salarié doit faire le travail de celui qui est absent sinon cela ne sert à rien. J'ai confiance en eux.

Heureusement que ce service existe même si on préfère éviter de le prendre pour de la maladie ou accident. »

Prévenir votre service de remplacement

Pour vos absences prévisibles (congés, maternité, paternité, responsabilités, formation), prévenez votre service de remplacement le plus tôt possible. Cela lui permettra d'anticiper votre remplacement et de vous mettre à disposition la personne la mieux qualifiée et adaptée à votre exploitation.
Contactez-nous au 05.62.61.77.90. - Nouveau mail : gers@servicederemplacement.fr

Congé paternité, congé et décès : plusieurs motifs pour une même exploitation

A Plieux, Fabien Castelli s'est installé en 2013 sur 40 ha en céréales bio. En 2015, il a intégré l'EARL familiale de son père.

Sur l'EARL, Fabien possède 30 bovins viande en veaux sous la mère, 60 ha de prairie et 40 ha en blé et soja et 30 ares d'ail.

Comment avez-vous connu le Service de Remplacement ? « J'avais entendu parler du Service de Remplacement en 2007 lors de la maladie de mon père, je l'ai découvert lors de mon parcours d'installation. En effet, j'ai réalisé quelques missions en tant que salarié pour valider mon installation. Je suis allé chez divers adhérents et ma première mission était chez un éleveur bio ce qui m'a permis de découvrir de nouvelle méthode de travail et de faire de nouvelles expériences pour mon exploitation.

Lors de l'association avec mon père, j'ai eu moins de temps et j'ai arrêté. Cela a été une très bonne expérience. En tant que salarié, je n'ai eu aucun problème avec les adhérents.

Au premier abord les adhérents peuvent être un peu méfiants. »

Depuis quand êtes-vous adhérent ? « Lorsque j'ai eu ma fille en 2014, j'ai pris mes 11 jours de congé paternité. Pour ce premier remplacement, j'ai fait appel à un de mes amis qui était au chômage. Il s'est occupé des cultures.

En 2015, après l'association avec mon père, j'ai pris 1 semaine de vacances et j'ai utilisé le motif congé. Afin de préparer mon remplacement, j'ai pris l'agent 1 journée avant pour lui expliquer le fonctionnement de mon exploitation et lui donner les consignes surtout au niveau de l'élevage. Je suis parti l'esprit tranquille, il y a eu aucun souci. Le salarié m'a téléphoné une fois au bout de 3 jours pour me rassurer. »

Comment se sont passés vos remplacements ? « J'ai utilisé pour la première fois le Service de Remplacement pour un congé paternité en décembre 2015. Puis début janvier, j'ai eu un accident et ensuite mon père a été malade.

Lors de mes divers remplacements, j'ai eu plusieurs salariés. C'est parfois embêtant de changer de salariés mais j'ai été satisfait de tous.

Lors de la venue d'un agent de remplacement, j'organise la vieille la journée et les tâches de la semaine. On fait également le point à midi car nous mangeons tous ensemble.

Lors des divers remplacements, les agents ont effectué les travaux suivants : travail du sol, soins aux animaux, plumer les canards... Chez nous, la priorité c'est s'occuper des animaux quelque soit le motif de remplacement.

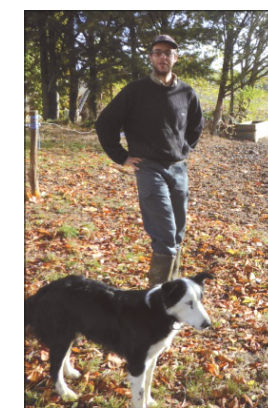
Je n'ai pas de souci pour déléguer les travaux car, pour moi, le salarié doit faire le travail de celui qui est absent sinon cela ne sert à rien. J'ai confiance en eux.

Heureusement que ce service existe même si on préfère éviter de le prendre pour de la maladie ou accident. »

Comment se sont passés vos remplacements ? « J'ai utilisé pour la première fois le Service de Remplacement pour un congé paternité en décembre 2015. Puis début janvier, j'ai eu un accident et ensuite mon père a été malade.

Lors de mes divers remplacements, j'ai eu plusieurs salariés. C'est parfois embêtant de changer de salariés mais j'ai été satisfait de tous.

Lors de la venue d'un agent de remplacement, j'organise la vieille la journée et les tâches de la semaine. On fait également le point à midi car nous mangeons tous ensemble.



de l'année et les motifs, j'ai eu 3 salariés. En effet, lors de mes congés d'été, j'ai eu le salarié qui connaissait mon exploitation car j'avais programmé sa venue avec le bureau du Service de Remplacement.

J'ai également eu un deuxième enfant et donc j'ai pris mes 11 jours de remplacement. Ce motif est très intéressant car il nous permet de profiter de sa famille, de pouvoir souffler et se soulager des tâches de l'exploitation pour un coût très faible.

Avec le décès de mon père, j'ai pris également quelques jours sur l'année pour m'aider à divers travaux.

Pour finir, je suis parti en formation 2 jours et j'ai pris un remplacement également pour ce motif. »

Êtes-vous satisfait du Service de Remplacement ? « Je suis satisfait de ce service car je peux partir en confiance. Je referais donc appel au Service de Remplacement au moins 1 fois par an pour prendre des congés et profiter de ma famille.

Le coût de remplacement varie suivant le motif. Heureusement qu'il y a des aides pour nous aider à prendre un salarié. L'avantage avec le Service de Remplacement est que nous n'avons pas de papier, ni de paye... à faire. C'est un gros avantage. »

Concours : « Votre remplacement, une organisation innovante »

Ce concours est ouvert à tous les adhérents du Service de Remplacement jusqu'au 31 décembre 2016. A gagner : une semaine de remplacement.

Les candidats présenteront des réalisations ou des actions améliorant l'accueil d'un agent de remplacement sur leur exploitation agricole (panneau de consignes, règles de sécurité, amélioration des conditions de travail...). Elles devront être opérationnelles à la date de dépôt de candidature. Ces réalisations/actions peuvent être un matériel, une installation, un équipement, une machine, un dispositif ajouté à un outil de travail ou une organisation de travail. Chaque exploitation agricole ne pourra présenter qu'un seul dossier de candidature.

Le dossier de candidature est à disposition :
- sur la page régionale Midi-Pyrénées du site internet SR France : www.servicederemplacement.fr
- en suivant le lien indiqué sur la page Facebook de SR Midi-Pyrénées : https://www.facebook.com/SRMidiPy

l'organisation, un équipement, une machine, un dispositif ajouté à un outil de travail ou une organisation de travail. Chaque exploitation agricole ne pourra présenter qu'un seul dossier de candidature.

Le dossier de candidature est à disposition :
- sur la page régionale Midi-Pyrénées du site internet SR France : www.servicederemplacement.fr
- en suivant le lien indiqué sur la page Facebook de SR Midi-Pyrénées : https://www.facebook.com/SRMidiPy

Les candidats présenteront des réalisations ou des actions améliorant l'accueil d'un agent de remplacement sur leur exploitation agricole (panneau de consignes, règles de sécurité, amélioration des conditions de travail...). Elles devront être opérationnelles à la date de dépôt de candidature. Ces réalisations/actions peuvent être un matériel, une installation, un équipement, une machine, un dispositif ajouté à un outil de travail ou une organisation de travail. Chaque exploitation agricole ne pourra présenter qu'un seul dossier de candidature.

Le dossier de candidature est à disposition :
- sur la page régionale Midi-Pyrénées du site internet SR France : www.servicederemplacement.fr
- en suivant le lien indiqué sur la page Facebook de SR Midi-Pyrénées : https://www.facebook.com/SRMidiPy